N 3248 — 9e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 8 Mai 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION: ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ESTAFETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LA CATASTROPHE
du Bazar de charité

NOUVEAUX DÉTAILS

LA CATASTROPHE

Toutes autres préoccupations disparaissent devant le deuil cruel qui a frappé Paris, et qui a ému la France et l'Europe entières. La hantise de ce drame atroce pèse sur votre pensée. Les récits angoissants des journaux, avec leurs détails effroyables, vous enveloppent peu à peu d'un affreux cauchemar, impossible à dissiper. Comment, dans cet état d'esprit, traiter des questions de la politique courante?

Ah! certes, il y eut catastrophes plus douloureuses encore. Quand les coups de grison multiplient les victimes dans nos mines, quand la mer engloutit nos pêcheurs d'Islande sous ses flots meurtriers, ce ne sont point seulement le deuil et le désespoir qui s'assoient aux foyers des familles; c'est aussi, hélas! la noire misère, accablant les veuves et les orphelins.

Quand nos soldats tombent par milliers sur la route empestée de Tananarive, que de douleurs déchirèrent le cœur des mères, dans nos faubourgs ouvriers et sous l'humble toit du paysan!

Et, pourtant, l'émotion publique fut moins profonde, moins spécialement cruelle, qu'à la nouvelle de cet épouvantable incendie du bazar d'été, éclatant comme un coup de foudre sinistre au milieu de l'aristocratie française rassemblée, et transformant soudain cette salle où resplendissaient, d'un magnifique éclat, la beauté, le luxe et l'opulence, en un horrible champ de carnage et de mort.

L'antithèse est ici, véritablement poignante. Tous ces privilégiés de la vie, ces hommes portant les plus grands noms de France, ces femmes admirablement parées, ces diamants, ces bijoux, ajoutant à leur rayonnement tout ce spectacle de la fortune, du plaisir, du bonheur réunis; tout cela s'effondrant brutalement, s'anéantissant en quelques minutes, et faisant place au plus effroyable tableau que l'imagination la plus démoniaque puisse inventer: le feu faisant sa proie de tout ce beau monde; les cris de douleur et d'épouvante retentissant de toutes parts; les victimes s'accumulant dans l'implacable fournaise, et tous ces êtres charmants qui étaient tout à l'heure la beauté et la vie, réduits en un effroyable amas de corps informes, de visages sans yeux et sans bouches, de débris humains carbonisés ou sanglantes.

Quelle horrible vision! Et comment s'étonner qu'après trois jours passés elle nous opprime et nous obsède encore!

Et puis, pourquoi ne pas le dire: la Révolution a eu beau abolir les titres de noblesse, la démocratie a beau, comme on dit, crever à pleins bords, il nous reste toujours, malgré nous, un vieux fond de préjugés aristocratiques, mélange d'atavisme et de secrète envie, qui rehaussent à nos yeux, sans que nous voulions nous l'avouer, le monde de la noblesse.

N'est-ce point ce préjugé qui faisait récemment interdire à une duchesse de se livrer, sur une scène parisienne, à des débats chorégraphiques quotidiennement permis à de pauvres filles du peuple?

Et aujourd'hui encore, n'apparaît-il point que la qualité des victimes de l'affreuse catastrophe ajoute encore à l'émotion universelle, et que le peuple lui-même serait moins consterné si le malheur avait atteint des petits, des miséreux, qui, pourtant, sont de son essence et lui appartiennent par la communauté des souffrances et des duretés de la vie?

C'est qu'aussi bien la haine n'entre pas dans le cœur du peuple de France. Il peut envier ces favorisés de la fortune, qui ne connissent point ses labeurs et ses luttes pénibles pour l'existence; il peut exhaler ses plaintes contre les iniquités de notre état social, s'élever contre l'oisiveté et la frivolité qui sont trop souvent l'apanage de la noblesse et de ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde.

Mais, ses sentiments sont généreux, et toutes les douleurs, toutes les infortunes, trouvent naturellement le chemin de son cœur.

On l'a bien vu mardi, où les sauveteurs improvisés furent surtout des hommes du peuple: un cuisinier et les domestiques d'un hôtel, des ouvriers plombiers descendus d'un toit et mettant les mains au feu pour lui disputer ses victimes, d'autres qui se dévouèrent avec non moins de courage, et qui se dérobèrent avec non moins de discrétion à la reconnaissance méritée.

On le voit encore aujourd'hui, à l'unanimeuse sympathie qui va aux familles éprouvées, à l'immense cri de pitié qui a

Le malheur rapproche et réunit. La distinction des classes s'efface devant la mort. Le cauchemar cauchemar de l'Ecclésiaste retentit lugubrement dans les âmes éplorées. Et le sentiment de la solidarité humaine s'élève, pitoyable et généreux, dominant de son rayonnement et de ses consolantes espérances, toutes les misères et toutes les fragilités de notre vie d'épreuves et de larmes!

Georges ROBERT.

Nous continuons à enregistrer dans leur ordre de réception les dépêches qui nous parviennent sur la catastrophe du Bazar de Charité.

LE NOMBRE DES VICTIMES

Les déclarations de disparition faites à la Préfecture de police s'élèvent à CENT QUARANTE-SIX. Cent seize cadavres seulement ont été découverts, il reste donc TRENTE CADAVRES réduits complètement en cendres.

Les disparus

Parmi les personnes disparues et dont aucune trace n'a été retrouvée figurent:

1. Mme la comtesse de Luppé;
2. Mme Comtet de Villeneuve;
3. Mlle Bonnassier;
4. Une sœur de charité, la sœur Angélique;
5. Trois ou quatre enfants appartenant à des orphelinats.

Funèbre nomenclature

Pour identifier les trente personnes signalées comme étant disparues, il reste exactement:

1. Six chevelures de femme, perruques ou cheveux roussis;
2. Deux tibias;
3. Une main complète sans bague;
4. Trois troncs incomplets;
5. Un pied intact, coupé au-dessus de la cheville, dans une élégante bottine sans mirque;
6. Deux côtes;
7. Une mâchoire inférieure;
8. Onze fausses dents;
9. Une dizaine de kilogrammes d'entrailles;
10. Un sabre d'officier d'infanterie.

A propos de cette arme, trouvée dans les décombres, on raconte avoir vu un jeune sous-lieutenant dans le Bazar au moment où le feu sévissait avec fureur. Cet officier serait-il au nombre des victimes qui ont été complètement anéanties?

A sept heures, M. Bonassin se présente, accompagné de M. le docteur Ducarnot et cherche, parmi les corps, celui de sa fille, âgée de vingt-trois ans. Il s'arrête devant un corps carbonisé. Le docteur fend une des joues du cadavre et retire deux fausses dents, qu'il emporte afin de les faire parvenir au dentiste de province qui les a posées devant lui. Le médecin croit les reconnaître, mais ce n'est qu'après l'affirmation du dentiste que l'on pourra définitivement le cadavre.

Les objets trouvés

Les objets trouvés sur les lieux du sinistre s'élèvent au nombre de 20,000 jusqu'à présent. Ils se composent de bagues, porte-monnaie, lambeaux d'étoffe, volumes, agendas, plumes, etc.

L'immense majorité de ces objets proviennent des marchandises mises en vente dans le Bazar. Or, comme dans les comptoirs se trouvaient des porte-monnaie, des bagues, des fées à main armoriés, il est difficile de définir la provenance exacte de ces objets.

Le détail des objets trouvés a été soigneusement relevé. Ce sont MM. Cochefert, chef de la Sûreté, et Hamard, sous-chef, qui ont procédé à ce classement. Cinq secrétaires de police ont été affectés à cette besogne et ont rédigé soixante-douze procès-verbaux.

Les dernières reconnaissances de cadavres

Voici la liste complémentaire des cadavres reconnus. Plusieurs des personnes citées ci-dessous ont d'ailleurs déjà été indiquées comme ayant été victimes de la terrible catastrophe:

93. Mme Carret de Villeneuve, 39 ans, 19, rue Weber.

94. Mme Cordanen, née Le Sourd, 27 ans, 252, boulevard Saint-Germain.

95. Sœur Sainte-Claire, née Remond, Marguerite, des Sœurs aveugles de Saint-Paul, rue Denfert.

96. Mlle Marie-Louise de Chevilly, 21 ans, sœur de Mlle de Chevilly, reconnue hier.

97. Mme veuve Moreau, née Nélaton, 56 ans, rue du Faubourg St-Honoré.

98. Mlle Blanstin, 48 ans, rue d'Assas, 68.

99. Le docteur Rochet, 88, boulevard Beaumarchais.

100. Mme Lafitte de Causon, 6, rue de la Néva.

101. Mlle Blonska.

102. Mme Lemoine d'Isle.

103. Le général Munier, dont nous annonçons d'autre part la mort survenue malgré les soins qui lui furent prodigués.

104. M. Maurice, gère du sous-chef de cabinet ministre du commerce.

105. Madame Gentil, 23 ans, rue des Archives.

106. Mme veuve Goupy, cuisinière de la comtesse de Gosselin.

Mort du général Munier

M. le général Munier est mort ce matin à 11 h. 1/2, en son domicile, des suites de ses blessures et, depuis la première heure de la matinée, le médecin n'espérait plus sauver son malade.

Hier encore, l'état du général, quoique grave, laissait cependant un peu d'espérance.

C'est en venant chercher sa femme, rue Jean-Goujon, que le général a été surpris dans l'immense brasier. Mme la générale était partie sans plus se préoccuper du Bazar de la Charité, depuis cinq minutes, lorsque l'incendie se déclara. C'est un concierge de la rue de Grenelle, M. Poncard, de passage sur ce point au moment de la catastrophe, qui opéra le sauvetage du général.

Apercevant au milieu d'un groupe de femmes, dont les toilettes achevaient de se consumer, un homme étendu sur le dos et dont les vêtements s'enflammaient, il le tira d'abord par les pieds puis, le saisissant dans ses bras, il le put conduire jusqu'à l'extrémité du terrain vague, près de la grille. Ensuite, aidé d'un agent, M. Poncard transporta le général dans une voiture et le conduisit à son domicile.

Le général de division en retraite Gustave Munier, était un enfant de Metz. Il était né en 1828. En retraite depuis quatre ans, il était grand-officier de la Légion d'honneur et comptait vingt campagnes, une blessure et deux citations; des états de services superbes, comme on voit.

Le général Munier se distingua particulièrement pendant la guerre contre l'Allemagne. Il commandait le 89e d'infanterie qui repoussa plusieurs fois les attaques des masses ennemies sur le plateau de Floing, à la bataille de Sedan.

Dans cette bataille, son régiment, sur un effectif de 61 officiers et 1,969 hommes, perdit 14 officiers tués, 19 blessés et 937 hommes tués ou blessés. Le colonel Munier eut deux chevaux tués sous lui.

M. Munier avait pris part à toutes les grandes guerres de l'Empire. Il guerroya d'abord en Afrique, puis en Crimée, se distingue à la bataille de l'Alma où il est cité à l'ordre du jour de l'armée.

Plus tard, en 1857, à l'expédition de la Grande Kabylie, il était cité deux fois à l'ordre du jour à la suite d'un beau fait d'armes et reçut la croix de la Légion d'honneur. En 1859, en Italie, il accomplit des prodiges de bravoure à Magenta puis à Solférino. Au Mexique, il prend part au brillant combat de Jampa.

Après la guerre d'Allemagne, il commanda le 1er tirailleurs algériens. Général de brigade en 1874 et gouverneur de Belfort, général de division en 1880, il commanda jusqu'à la retraite le 36e division d'infanterie à Bayonne.

L'ENQUÊTE

Le cinématographe incendiaire

A la suite de son interrogatoire par M. Bertulus, M. Normandin, le propriétaire du cinématographe, interviewé par un de nos confrères, a déclaré que M. Dagen lui avait dit que personnellement il ne serait pas poursuivi, non plus que son employé, mais qu'il se pourrait qu'il le fut civilement. Il a ajouté qu'il n'avait prêté son cinématographe au bazar que pour des conditions spéciales, après avoir consulté à ne toucher que quatre pour cent de la recette, comme il l'avait déjà fait pour d'autres associations de bienfaisance. « Dans ce cas, je me demande, a-t-il dit, pourquoi on me poursuivrait civilement. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que le cinématographe est la cause de la catastrophe. Mais est-ce la lampe de cet appareil qui en est la cause directe? On assure que ce sont des rouleaux de celluloïd employés pour le cinématographe qui ont pris feu. Le celluloïde est une matière très inflammable, ces rouleaux ayant une longueur de plusieurs mètres, on s'explique mieux la soudaineté et l'intensité de l'incendie.

On parle aussi comme possible du sinistre de l'explosion d'une bonbonne contenant soit de l'acétylène, soit de l'oxygène.

A ce propos, M. Darlan a donné à entendre aux membres de la presse que l'enquête de M. Bertulus était à peu près terminée, les responsabilités étant nettement établies.

Sans vouloir violer le secret professionnel, le ministre de la justice n'a pas caché qu'il avait entendu dire que M. Bertulus avait saisi sur place, à l'endroit où se trouvait le cinématographe, une bonbonne qui paraît avoir contenu un gaz explosif.

Toutes les responsabilités seraient donc désormais établies par l'enquête dont le résultat serait incessamment rendu public.

Une explosion d'oxygène

M. Bellac, employé du cinématographe avait emporté avec lui:

4 mètres de tube en caoutchouc;
1 pied démontable;
1 bonbonne d'oxygène avec manchette,
1 rouleau de pellicules blanches;
1 lanterne à verre dépoli;
1 appareil cinématographique n° 532 avec support pour grande boîte;
20 centimètres d'éther sulfurique;
2 bâtons de colophane;
2 objectifs;
1 saturateur.

C'est vraisemblablement l'oxygène qui a fait explosion. A un de nos confrères du *Figaro*, l'ingénieur de la maison Normandin a déclaré:

« — M. le juge d'instruction Bertulus est venu tout à l'heure; il a questionné M. Bellac, qui lui a fourni les explications que vous connaissez déjà, et recueilli les renseignements que M. Normandin et moi lui avons donnés sur notre système de production de lumière. Ce magistrat nous a après, en effet, que le tube d'oxygène que nous avions fait Jean-Goujon avait été retrouvé brisé comme s'il avait fait explosion, ce qui est tout à fait surprenant.

Quant à l'acétylène, il ne pouvait en être question car nous ne l'employons pas. Nos tubes, d'une contenance de 1000 litres, ne renferment que de l'oxygène, comprimé à 30 ou 40 atmosphères. Cet oxygène comprimé n'est mêmes pas toujours fabriqué par nous. Le tube retrouvé rue Jean-Goujon nous a été fourni, en même temps qu'un autre que voici, par la maison Dutrumblay et Fagan. La lampe qui allait avec nous vient de la maison Molteni.

Et notre interlocuteur nous montre en même temps que la lanterne des deux tubes le tube restant rue Soufflot. C'est une sorte de cylindre arrondi aux deux extrémités, long de 70 à 75 centimètres environ et d'un diamètre de 20 à 25 centimètres. Un ingénieur de la maison Normandin n'est pas éloigné de voir dans la rupture — inexplicable — du tube, non pas la cause, mais la suite de l'explosion, l'accident qui a provoqué la catastrophe. Une dépêche de M. Bellac, parvenue dans la ville, laissait échapper l'oxygène dont la pression ainsi modifiée a amené l'abaissement et presque l'extinction de la lampe. Il se produisit dans le tube, laissant